

Réunion 28 février 2022 à Varennes-Vauzelles

---

Présidence : Mme. Françoise VALLET

---

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, BERFORINI, NOGUES

Membres invités : MM. BUCHETON, LAVALETTE

Membre excusé : M. MAY

## 1. Point au niveau sportif

### 1.1. Championnats jeunes

Alain BUCHETON nous indique que le contexte sanitaire n'a pas posé de problèmes particuliers lors de la première partie de saison. La deuxième phase des compétitions commençant seulement, il est difficile de faire le point.

Il précise que, pour toute demande de modification d'une rencontre ou modification d'horaire, les clubs doivent appliquer impérativement la procédure réglementaire stipulée page 120 de l'annuaire du District de La Nièvre de Football.

### 1.2. Championnats séniors

CF Bernard MAY : le point des compétitions à ce jour.

" A ce jour, au niveau des championnats, il y a peu de matches en retard par rapport à certaines saisons avec huit rencontres toutes reprogrammées en seniors masculins et quatre en critérium féminin.

Le calendrier est cependant difficile à gérer à cause des demandes de report effectuées tardivement pour des motifs plus ou moins douteux.

### 1.3. Coupes

S'agissant des **trois coupes départementales** le calendrier est respecté avec des huitièmes de finale fixés le 13 mars. Un seul match pose problème, Nevers-Banlay/La Charité, en raison de la qualification de ce dernier club en Coupe de Bourgogne-Franche-Comté. Si pas d'entente pour jouer en semaine, il sera fait application du règlement du fait de la poule à 14 en D1 (sans date de report possible).

**Chez les féminines**, la coupe départementale débutera par les quarts de finale aller le 3 avril, le retour étant prévu le 17 avril."

Alain BUCHETON s'étonne de ne pas avoir été contacté pour participer au choix des clubs organisateurs en tant que Président de la Commission Sportive Jeunes.

Joseph BERFORINI informe que la Coupe Vétérans se disputera à VAUZELLES.

## 2. Au niveau du DNF

## **2.1. Commande de tablettes**

La Ligue Bourgogne FC a pris à son compte cette opération.

La livraison des tablettes dans les différents districts est prévue en milieu de semaine prochaine.

Chaque district sera contacté par XEFI pour organiser cette livraison.

Dès leur livraison au DNF, les clubs seront avertis pour venir les retirer.

## **2.2. Commande des buts (Budget participatif)**

La commande a été finalisée. Les clubs seront avisés dès réception de la date de la remise officielle.

## **2.3. Convention avec l'équipementier Sport Comm**

La présidente et des membres du bureau ont rencontré, le 14/02, Samuel GAUTHIER et Lionel RIBEROL pour faire un point d'étape sur la convention. Des éclaircissements ont été donnés pour les nouvelles commandes.

Une nouvelle réunion portera sur le sujet.

## **2.4. Commande Nike**

Dans le cadre du contrat de partenariat qui lie la FFF et l'équipementier Nike jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, chaque ligue et chaque district reçoivent annuellement des dotations gratuites supplémentaires allouées par la Fédération pour le soutien au Football Amateur.

A compter de cette saison, la FFF a pris le parti de se tourner vers le digital et d'intégrer la plateforme footamateur.fff.fr dans ce process destiné aux Districts.

La totalité des dotations devra donc désormais être commandée sur ce site et chaque instance pourra profiter d'une livraison entre 2 et 3 semaines en moyenne à compter de la date de commande (contre plusieurs mois auparavant).

Alain BUCHETON sera en charge de ces commandes.

## **2.5. Groupes de travail au sein du DNF**

### **Recrutement et fidélisation Arbitrage**

Après contact avec David CLERE, Président de la Commission de Promotion de l'Arbitrage, ce groupe devrait débiter en mars.

## **2.6. Point Financier**

Sylvie OSBERY nous informe que quelques clubs sont en retard de paiement.

# **3. Ordre du Jour CD du 08/03/2022**

L'ordre du jour provisoire portera sur :

17h30 1. Évènements, invitations

17h35 2. Courriers, communications

17h45 3. Adoption PV

→ Comité de Direction du 01/02/2022 paru sur le site internet du District le 04/02/2022 et dans Nièvre Football n° 546 du 04/02/2022

→ Bureau du Comité de Direction du 28 février 2022

17h50 4. Informations de la Présidente

18h10 5. Point financier

18h30 6. Point sur les compétitions

6.1. Au niveau Seniors

6.2. Au niveau Jeunes

### 6.3. Au niveau des Coupes

19h00 7. Soirée des Champions

19h30 8. Questions diverses

## 4. Questions diverses

4.1. Alain ALDAX précise que notre photocopieur a été remplacé car l'ancien ne pouvait accomplir toutes ses fonctions dans notre nouvel environnement internet mais que le nouvel appareil mis en place par Toshiba présente quelques manques dans sa configuration. Toshiba va procéder, à ses frais, à la mise à niveau nécessaire.

4.2. Alain BUCHETON nous fait part de son mécontentement concernant les U13. Quatre clubs seulement se sont déplacés pour la réunion explicative concernant la deuxième phase où il était prévu d'expliquer certains points qu'ils devraient mettre en application.

4.3. Guy LAVALETTE nous précise les clubs pouvant bénéficier de l'aide FFA : FOURCHAMBAULT, CHAULGNES, MOULINS, COULANGES dans le cadre de leurs projets.

4.4. Christophe NOGUES évoque

→ la poursuite du dossier avec le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification » (GEIQ) pour accompagner des clubs ciblés : une consultation sera faite auprès de ces clubs pour savoir s'ils seraient candidats pour participer à cette opération.

→ sa visio avec les clubs U13 qui évolueront en Inter-Secteurs. Nos 2 clubs nivernais concernés (Cosne et Nevers Banlay) ont participé, ce qui n'était pas le cas pour tous les clubs des autres districts.

4.5. Françoise VALLET

→ présente le rétroplanning en vue de la prochaine AG du District

Comme l'AG de la LBFC est fixée au 22 octobre 2022, et dans le respect des Règlements des Statuts de la LBFC (ART 12) qui précisent que la délégation des représentants des clubs de District doit être élue 30 jours avant l'AG de la Ligue, notre AG devrait avoir lieu au maximum le 24/25 septembre, ce qui pose des difficultés au niveau de l'organisation (vérification des comptes fin août, envoi des vœux en août...)

La Présidente a demandé à Daniel FONTENIAUD si la même délégation que l'année passée pouvait être reconduite exceptionnellement. Elle est en attente d'une réponse officielle.

→ informe du courrier du SDJES et précise les dates de demandes de médailles

Promotion 14 juillet 2022 : date limite des demandes : 10 mars 2022

Promotion 1<sup>er</sup> janvier 2023 : date limite des demandes : 1<sup>er</sup> octobre 2022

Médaille BRONZE : 6 années d'ancienneté

Médaille ARGENT : 10 années d'ancienneté (dont 4 dans l'échelon BRONZE)

Médaille OR : 15 années d'ancienneté (dont 5 dans l'échelon ARGENT)

→ explique que, dans le cadre des appels à projet du contrat de ville, Adeline DEUTSCHLER éducatrice sportive à Résédia souhaite mettre en place des actions Sport-Santé dont l'activité Foot-Santé.

Un rendez-vous a été fixé le mardi 1<sup>er</sup> mars à 9h afin qu'elle puisse exposer le projet à la Présidente et Alain ALDAX. Nicolas TREPKA assistera.

→ informe des courriers de

\* Joanny LEFEBVRE Conseillère d'éducation populaire et de la jeunesse Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports demandant à rencontrer le District pour faire le point ensemble sur

notre fonctionnement dans le cadre de l'agrément collectif que nous portons et sur la gestion des services civiques dans les clubs....

\* Nathan SAUVETTE pour un apprentissage DEUST sur plusieurs structures dont le DNF.

Le DISTRICT fera réponse en disant que, devant le manque de visibilité sur la reconduction des aides financières et la charge que cela risque de faire peser sur nos finances, nous ne pouvons nous engager.

→ demande de réfléchir à l'utilisation des 100 livres PEF achetés.

→ rappelle les prochaines dates des Bureaux et des Comités de Direction.

#### Rappel dates bureaux

- 28 mars
- 25 avril
- 23 mai
- 27 juin

#### Rappel dates CD

- 08 mars
- 12 avril
- 10 mai
- 14 juin (FV absente ?)
- 05 juillet

**La Présidente du District : Françoise VALLET**



**Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX**

